

Niveau :	<b>DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE</b>					<b>DUT par Alternance 120 ECTS</b>
Domaine :	DROIT – ECONOMIE - GESTION					
Mention :						
Spécialité :	<b>Gestion Logistique et Transport</b>					
Volume horaire étudiant :	406 h	774 h	440 h		300 h	<b>1920 H</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

### Contacts :

Responsable de formation	Secrétariat pédagogique
Mme Valérie FIGUIERE PRAG ☎ 03.85.42.43.31 valerie.figuere@u-bourgogne.fr	Mme Véronique LORY ☎ 03.85.42.43.32 <a href="mailto:gltapp@iutchalon.u-bourgogne.fr">gltapp@iutchalon.u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	IUT Chalon / Saône

### Objectifs de la formation et débouchés :

#### ■ Objectifs :

Les titulaires du DUT GLT, grâce à leur maîtrise des techniques et savoir-faire professionnels, ont un rôle d'interface entre les demandes des clients ou fournisseurs et la réalisation concrète des opérations logistiques. Ils peuvent facilement s'insérer dans les nombreux métiers sédentaires de la chaîne logistique : techniciens logistiques dans les secteurs industriels, dans la distribution ou encore au sein des entreprises de transport et prestataires logistiques.

#### ■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Le système de transport et de la logistique crée chaque année de nouveaux emplois, notamment dans les catégories hiérarchiques intermédiaires (employés, techniciens et agents de maîtrise). Les diplômés GLT ont un taux d'insertion à 6 mois de 80%. Dans les entreprises, les fonctions assurées par les titulaires du DUT GLT correspondent le plus souvent à des activités d'organisation des flux de personnes ou de marchandises (répartiteur, technicien d'exploitation ou de graphicage, gestionnaire de parc de véhicules, gestionnaire de stocks, organisation d'entrepôts...).

Au fur et à mesure des déroulements de carrière, les titulaires du DUT GLT parviennent fréquemment à occuper des postes de chef d'équipe à plus hautes responsabilités (responsable d'exploitation, chef d'agence, responsable d'entrepôt, chef de service logistique...)

Le diplômé GLT peut poursuivre ses études en France et à l'étranger :

- En France, en Licence Professionnelle, IUP ou écoles supérieures de logistique
- A l'étranger, en Grande-Bretagne, Pays Bas, Allemagne, Belgique, dans le cadre du réseau ERASMUS.

## ■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Communiquer et connaître l'entreprise.

- Capacité à communiquer
- Bonne connaissance des langues étrangères (anglais +une autre langue vivante)
- Aptitude aux relations humaines et au dialogue, capacité à travailler en équipe

Sens de la négociation et des relations commerciales.

- Sens de l'organisation, esprit d'analyse
- Organisation et rigueur

Gérer la logistique et du transport.

- Prise de décision et sens de l'initiative
- Capacité à gérer les aléas
- Maîtrise des outils statistiques et informatiques
- Capacité à réguler des flux en développant un système logistique et des réseaux d'information performants
- Compétences dans les différents domaines de la chaîne logistique.
- Maîtrise des outils nécessaires à l'optimisation de la qualité et de la sécurité des flux physiques et informationnels.
- Bonne connaissance des principaux courants d'échanges internationaux et des pratiques du commerce international

---

## Modalités d'accès à l'année de formation :

### ■ En semestre 1 :

Tout titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel est autorisé à candidater en DUT GLT. Les étudiants sont recrutés après examen du dossier par une commission d'admission composée d'enseignants. Cette commission se réunit en juin et en septembre. Outre les informations administratives, les dossiers de candidature doivent contenir tous les éléments d'appréciation nécessaires notamment les notes et bulletins de la scolarité antérieure du candidat et une lettre de motivation.

### ■ En semestres 3 :

Tout étudiant ayant validé au moins deux semestres d'enseignement supérieur (DUT TC, GEA, L1 AES par exemple) peut candidater au département GLT pour suivre les enseignements des semestres suivants. Les étudiants sont recrutés après examen du dossier par une commission d'admission composée d'enseignants. Cette commission se réunit à la fin du semestre 2.

### ■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au Service de Formation Continue de l'Université (SUFCOB 03.80.39.51.80)

---

## Organisation et descriptif des études :

### ■ Schéma général :

Le programme de la formation est réparti en 3 unités d'enseignements (ou U.E.) subdivisées en modules (ou matières). Le parcours de formation est divisé en 4 semestres, comptant chacun 2 ou 3 unités d'enseignement.

■ **Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :**

**SEMESTRE 1**

UE11- Communiquer et connaître l'entreprise	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC
	Communication - Expression		20		20		CC	1
	Anglais		20	30	50		CC	1
	LV 2		10	20	30		CC	1
	Connaissance de l'entreprise		20		20		CC	1
	Economie générale		40		40		CC	1
	Mercatique		30		30		CC	1
	Principes généraux du droit		20		20		CC	1
	Droit commercial		20		20		CC	1
<b>TOTAL UE 11</b>			<b>180</b>	<b>50</b>	<b>230</b>	<b>17</b>		<b>8</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 12 – Gérer la logistique et le transport	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC
	Outils mathématiques		30		30		CC	1
	Gestion comptable et financière		30		30		CC	1
	Informatique			40	40		CC	1
	Géographie		20		20		CC	1
	Economie des transports		40		40		CC	1
	Introduction à la logistique		30		30		CC	1
<b>TOTAL UE 12</b>			<b>150</b>	<b>40</b>	<b>190</b>	<b>13</b>		<b>6</b>

UE 13 – Se préparer à la vie professionnelle	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC
	Projet Personnel et Professionnel			10	10		CC	
	Projet tutorés				60 (*)		CC	
<b>TOTAL UE 13</b>				<b>10</b>	<b>70</b>			

<b>Total S1</b>	Heures encadrées + projets tutorés	<b>0</b>	<b>330</b>	<b>100</b>	<b>490 (*)</b>	<b>30</b>	<b>CC</b>	<b>14</b>
-----------------	------------------------------------	----------	------------	------------	----------------	-----------	-----------	-----------

(\* ) Dont 60 H de projets tutorés

(\*) UE 13 - Les notes et appréciations obtenues par l'étudiant lors du semestre 1 seront incorporées au calcul de l'UE23 du semestre 2

**SEMESTRE 2**

UE 21- Communiquer et connaître l'entreprise	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CC
	Communication - Expression		20		20		CC	1
	Anglais		20	20	40		CC	1
	LV 2		10	10	20		CC	1
	Connaissance de l'entreprise - RSE		20		20		CC	1
	Droit privé des transports		20		20		CC	1
<b>TOTAL UE 21</b>			<b>90</b>	<b>30</b>	<b>120</b>	<b>9</b>		<b>5</b>

UE 22 – Gérer la logistique et le transport	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CC
	Outils mathématiques		20	10	30		CC	1
	Gestion comptable et financière		20		20		CC	1
	Informatique			20	20		CC	1
	Transport de voyageurs		40		40		CC	1
	Approche des transports ferroviaires et fluviaux		30		30		CC	1
	Approche des transports routiers		40		40		CC	1
	Acteurs et outils du commerce international		20		20		CC	1
	Outils de gestion logistique		40		40		CC	1
<b>TOTAL UE 22</b>			<b>210</b>	<b>30</b>	<b>240</b>	<b>14</b>		<b>8</b>

UE 23 – Se préparer à la vie professionnelle	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CC	
	Projet Personnel et Professionnel			15	15		CC	1	
	Projet tutorés				60 (*)			1	
	Périodes en entreprise		29 semaines						2
<b>TOTAL UE 23</b>				<b>15</b>	<b>75</b>	<b>7</b>		<b>4</b>	

<b>Total S2</b>	Heures encadrées + projets tutorés	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>75</b>	<b>435 (*)</b>	<b>30</b>	<b>CC</b>	<b>17</b>
-----------------	------------------------------------	----------	------------	-----------	----------------	-----------	-----------	-----------

\* Dont 60 H de projets tutorés

**SEMESTRE 3 –**

	discipline	Modules communs			Modules complémentaires		Total parcours	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC
		CM	TD	TP	TD	TP				
UE 31- Communiquer et connaître l'entreprise										
	Communication - Expression - Méthodologie		10	10	10		30		CC	1
	Anglais		10	10		15	35		CC	1
	LV 2		10	10			20		CC	1
	GRH		20	10			30		CC	1
	Systèmes d'information		20				20		CC	1
	Négociation commerciale		10	10			20		CC	1
	Droit privé des transports				15		15		CC	1
<b>TOTAL UE 31</b>			<b>80</b>	<b>50</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>170</b>	<b>12</b>		<b>7</b>

	discipline	Modules communs			Modules complémentaires		Total parcours	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC
		CM	TD	TP	TD	TP				
UE 32 – Gérer la logistique et le transport										
	Techniques quantitatives		30				30		CC	1
	Gestion comptable et financière		20				20		CC	1
	Informatique					40	40		CC	1
	Transport de voyageurs				10		10		CC	1
	Approche des transports aériens		20				20		CC	1
	Approche des transports maritimes		30				30		CC	1
	Approche des transports routiers				20		20		CC	1
	Systèmes logistiques		20				20		CC	1
	Contrôle de gestion logistique		20				20		CC	1
	Outils informatiques de la logistique			40			40		CC	1
	Outils de gestion logistique – Stocks et approvisionnements		40				40		CC	1
	Outils de gestion logistique – Production		40				40		CC	1
<b>TOTAL UE 32</b>			<b>220</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>40</b>	<b>330</b>	<b>18</b>		<b>12</b>

	discipline	Modules communs			Modules complémentaires		Total parcours	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC
		CM	TD	TP						
UE 33 - Se préparer à la vie professionnelle										
	Projet Personnel et Professionnel			10			10		CC	
	Projets tutorés						90 (*)		CC	
<b>TOTAL UE 33</b>				10			100		CC	
<b>Total S3</b>	Heures encadrées + projets tutorés	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>100</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>600 (*)</b>	<b>30</b>	<b>CC</b>	<b>19</b>

(\*) Dont 90 H de projets tutorés

(\*) UE 33 - Les notes et appréciations obtenues par l'étudiant lors du semestre 3 seront incorporées au calcul de l'UE43 du semestre 4

**SEMESTRE 4 –**

	discipline	Modules communs			Modules complémentaires		Total parcours	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC
		CM	TD	TP	TD	TP				
UE 41 - Communiquer et connaître l'entreprise										
	Communication - Expression		10	10		20	40		CC	1
	Anglais		10	10			20		CC	1
	Négociation commerciale				10	20	30		CC	1
	Droit du travail		20				20		CC	1
<b>TOTAL UE 41</b>			<b>40</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>40</b>	<b>110</b>	<b>6</b>		<b>4</b>

	discipline	Modules communs			Modules complémentaires Parcours 2		Total parcours	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC
		CM	TD	TP	TD	TP				
UE 42 -- Gérer la logistique et le transport										
	Techniques quantitatives		20				20		CC	1
	Gestion comptable et financière		20				20		CC	1
	Approche des transports routiers				30		30		CC	1
	Contrôle de gestion logistique					20	20		CC	1
	Outils du commerce international		10	10	30		50		CC	1
	Outils de gestion logistique – Etudes de cas					20	20		CC	1
	Qualité		20				20		CC	1
<b>TOTAL UE 42</b>			<b>70</b>	<b>10</b>	<b>60</b>	<b>40</b>	<b>180</b>	<b>11</b>		<b>7</b>

	discipline	Modules communs			Modules complémentaires		Total parcours	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC	
		CM	TD	TP							
UE 43 - Se préparer à la vie professionnelle											
	Projet Personnel et Professionnel			15			15		CC	1	
	Périodes en entreprise	28 semaines									3
	Projets tutorés						90 (*)		CC	1	
<b>TOTAL UE 43</b>				<b>15</b>			<b>105</b>	<b>13</b>	<b>CC</b>	<b>5</b>	

<b>Total S4</b>	Heures encadrées + projets tutorés		<b>110</b>	<b>45</b>	<b>70</b>	<b>80</b>	<b>395 (*)</b>	<b>30</b>	<b>CC</b>	<b>16</b>
-----------------	------------------------------------	--	------------	-----------	-----------	-----------	----------------	-----------	-----------	-----------

\* Dont 90 H de projets tutorés

## ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Le régime des études conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie a été défini par l'arrêté du 3 août 2005, paru au JO du 25 août 2005, auquel il convient de se reporter.

### Principes généraux

- Les études se déroulent sur 4 semestres. Chaque semestre regroupe de 2 à 4 unités d'enseignement, elles-mêmes divisées en modules d'enseignement.
- L'obtention du DUT donne lieu à l'attribution de 120 crédits européens, en raison de 30 crédits par semestre validé.

### Conditions de validation des connaissances et de délivrance du diplôme

○ Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne (*Dans le cas d'un redoublement de semestre, l'étudiant peut choisir de repasser une UE, dans ce cas, c'est le résultat le plus favorable qui est pris en compte*).

- La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :
  - une moyenne générale  $\geq 10/20$  et une moyenne  $\geq 8/20$  dans chacune des UE.
  - la validation des semestres précédents lorsqu'ils existent.

*Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation peut être assurée par une compensation organisée entre 2 semestres consécutifs (moyenne générale  $\geq 10/20$  et moyenne  $\geq 8/20$  dans chacune des UE). Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.*

*En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury.*

○ La poursuite d'études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus.  
*(L'article 22 de l'arrêté précise les conditions de redoublement -redoublement de droit ou redoublement autorisé-. Sauf cas de force majeure, l'étudiant ne peut être autorisé à redoubler plus de 2 semestres au cours de son cursus).*

- Le DUT est délivré dès lors que les 4 semestres sont validés.

### Conditions spécifiques à l'Université de Bourgogne :

Un référentiel commun des études L-M-D a été voté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne du 28/06/07 : les dispositions de ce référentiel s'appliquent, dans leur esprit, aux formations régies par des textes particuliers, telles que le DUT.

### Conditions spécifiques à l'IUT de Chalon-sur-Saône :

#### **Obligation d'assiduité et règlement des études :**

Il convient de se reporter à la 1<sup>ère</sup> partie du règlement intérieur de l'IUT.

#### **Prise en compte des activités physiques et sportives :**

*Rappel : la pratique d'activités physiques et sportives peut donner lieu à bonification de points (5% maximum) dans le cadre de la délivrance du DUT, selon les termes de l'arrêté du 15 septembre 1988.*

*La demande de prise en compte de ces activités doit être faite par l'étudiant au début de l'année universitaire, conjointement auprès de Monsieur SEDONI au bureau des sports de l'IUT – et du Chef de Département concerné.*

*Cette bonification est calculée d'après la note attribuée par l'enseignant d'EPS, selon trois critères :*

- *Assiduité aux activités*
- *Niveau*
- *Progression de la performance et investissement personnel de l'étudiant (fonctions d'encadrement, d'organisation .....)*

Le régime des études conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie a été défini par l'arrêté du 3 août 2005, paru au JO du 25 août 2005, auquel il convient de se reporter.

## ■ A Chalon sur Saône trois possibilités d'obtenir le DUT Gestion Logistique et Transport

### **1 « Filière traditionnelle » :**

La formation comprend environ 1 900 heures de cours assurées par des enseignants et des professionnels de la logistique et du transport.

- ☞ Public : Bacheliers de toutes sections : générales, technologiques et professionnelles
- ☞ Durée : Deux ans (quatre semestres). Rentrée en septembre
- ☞ Stages : Deux stages d'une durée totale de 12 semaines

### **2 « Par apprentissage » :**

La formation, comprend en alternance des périodes d'enseignement au département Gestion Logistique et transport de l'IUT à Chalon sur Saône et des périodes en entreprise. L'étudiant doit signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur. L'IUT dispose de nombreux partenaires dans la profession.

- ☞ Public : Bacheliers de toutes sections : générales, technologiques et professionnelles
- ☞ Durée : Deux ans (environ 24 semaines IUT, 28 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés)
- ☞ Statut : Apprenti
- ☞ Groupe de 15 étudiants
- ☞ Contact : [gtapp@iutchalon.u-bourgogne.fr](mailto:gtapp@iutchalon.u-bourgogne.fr)

### **3 « Année spéciale » :**

La formation comprend environ 1020 heures de cours sur un an, assurées par des enseignants et des professionnels du secteur de la logistique et des transports.

- ☞ Public : Le recrutement s'effectue par examen de dossier, éventuellement entretien, pour les étudiants ayant au moins validé une année d'enseignement supérieur et pour ceux justifiant d'une expérience professionnelle pouvant faire l'objet d'une validation d'accès.
- ☞ Durée : Un an, rentrée en octobre
- ☞ Stage : Un stage d'une durée totale de 9 semaines
- ☞ Cette formation est possible en formation continue. Dossier à constituer avec le Service de Formation Continue de l'Université de Bourgogne (SUFCOB : 03.80.39.51.80)